

Pension alimentaire.

Par Yan24, le 01/09/2020 à 13:56

Bonjour. Je suis divorcé depuis 5ans. Nous sommes en garde alternée 1 semaine chacun et je verse une pension alimentaire de 400€ par mois pour mes 2enfants. En plus je paye la moitié de la cantine, la mutuelle, et chacun habille les enfants de son côté. J'ai l'impression de payer 2 fois. Puis je réviser la pension ou déduire mes frais sur la pension versée?

Par ESP, le 01/09/2020 à 14:28

Bonjour
Vous devriez vous adresser au JAF.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764>